



HAL
open science

L'assurance: une réponse au besoin de gestion du risque agricole ?

Jean Cordier

► To cite this version:

Jean Cordier. L'assurance: une réponse au besoin de gestion du risque agricole?. Conseil de l'Agriculture Française, Conseil d'Agriculture Française. Paris, FRA., Oct 2017, Paris, France. 8 diapos. hal-02790612

HAL Id: hal-02790612

<https://hal.inrae.fr/hal-02790612v1>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'assurance : une réponse au besoin de gestion du risque agricole ?

Présentation au CAF, le 10 octobre 2017

par Jean Cordier

Professeur, UMR SMART Agrocampus Ouest - INRA

La gestion du risque : indispensable pour la compétitivité et de répartition de valeur

Tout l'indique : le risque agricole est en croissance

1. Indispensable pour la compétitivité

Pourquoi ?

- La gestion des risques donne une capacité d'investissement
- L'investissement à la source de la compétitivité
- La compétitivité induit une augmentation du revenu agricole

2. Indispensable pour la répartition de valeur

Pourquoi ?

- La gestion des risques permet une contractualisation long terme
- La vision de long terme induit la répartition de valeur ajoutée dans la filière

La gestion des risques est indispensable pour l'agriculteur et pour la chaîne agro-alimentaire

Une diversité d'instruments

Gestion en interne :

1. Diversification des productions
2. Prévention/Maîtrise technique (produits phyto et véto)
3. Epargne de précaution

Gestion en externe :

1. Contractualisation de filière (prix et coût de production) fondée sur marchés à terme (céréales/oléag.) ou autres références ... lait/porc)
2. Assurances (rendement) sur risques indépendants (dits « assurables ») ... mais aussi chiffre d'affaires et marge
3. Fonds mutuels (climatiques, sanitaires et « marge brute ») sur risques « non assurables »
4. Coopératives (mix de contractualisation et de fonds mutuel)

Une diversité pour couvrir tous les types de risque

Une situation européenne sous développée

- Marchés à terme pour seulement quelques produits (quelle crise du lait 2015-16 si marché à terme ?)
- Assurances généralisées mais faibles taux de couverture
- Une boîte à outils PAC 2014-2020 non utilisée car mal conçue
- Par contre **72 % du budget agricole UE en paiements directs qui ne résolvent rien** sur les effets de la volatilité et des crises (des crises à venir, d'autres drames en perspective)

La PAC avec son articulation nationale doit aider au développement d'instruments privés de gestion des risques (cf expériences internationales)

Comment progresser en France et dans l'UE ?

- Il faut des aides publiques « justifiées »
- Donc des aides pour la création de biens publics (biodiversité, environn., lutte contre changement climatique)
- Et des aides à la gestion du risque
 - **Pourquoi ?**
 - À court terme, bénéfique pour le pays (Gohin 2017)
 - « *La suppression des aides aux assurances réduirait le bien être global des producteurs, des consommateurs et des contribuables américains* » ... 1,66 milliards de dollars
 - Sur le long terme, gains de productivité par l'investissement productif (le bon, pas le fiscal)
 - **Comment ?**
 - **Un système organisé d'instruments :**
 - épargne individuelle de précaution
 - assurances et fonds mutuels, contrats de filière
 - instruments UE de crise extrême (intervention rénovée)

Simple à dire, plus difficile à faire !

- Il faut investir dans la connaissance des risques (qui s'accroissent)
- Il faut structurer les instruments pour une vraie complémentarité (exemple : épargne individuelle, collective et assurances)
- Il faut investir dans la technologie pour écraser les coûts de fonctionnement
- Il faut innover (exemple : utilisation d'indices de prix, de rendement, de coûts de production)
- Il faut élargir les instruments de gestion du risque aux situations spécifiques (exemple : production bio)
- Il faut aussi améliorer la boîte à outils de la PAC 2014-2020

Il faut surtout avancer sans attendre

Conclusion : un choix agricole crucial

- Le choix :
 1. statu quo des aides directes au revenu complétées par des aides nationales ex post comme gestion des risques
 2. un support PAC aux instruments de gestion du risque (estimation personnelle = **10 à 15 % des aides directes pour 70 % de la ferme France**)
- Ma vision :
 - **Le statu quo est une impasse** car perte lente de compétitivité et guerres d'usure dans le partage des aides
 - **Solution de facilité** et de court terme
 - Investir dans les instruments de gestion du risque, c'est **créer une activité économique** au profit des agriculteurs, des filières agro-alimentaires et donc des consommateurs
 - **Solution de responsabilité** pour des chefs d'entreprise soucieux d'avenir

- Le métier d'agriculteur depuis son origine = gérer les risques chaque année
- Demain, l'agriculteur
 - face aux risques croissants de la production
 - face à la demande de consommateurs toujours plus exigeants (santé humaine, environnement ... et innovation produit)
 - face au besoin de répartition de valeur ajoutée
- doit avoir une vision de filière de long terme
- Donc une gestion du risque pluri-annuelle
- **Les assurances agricoles constituent un instrument déterminant de cette gestion du risque**